DC->20/12/08->CZ
OG

01B1115

PROSPHERES

DEPOT DU
- 7 AVR. 2009
TRIBUNAL
DE COMMERCE

5219

Société par actions Simplifiée au capital de 109.647 euros
Siège social : 26, rue Paul Garnier – 78150 – LE CHESNAY
437 662 091 RCS Versailles

DECISIONS DES ASSOCIES DU 20 DECEMBRE 2008

ENTRE LES SOUSSIGNES

– La société ASUR TECH, SARL au capital de 8.000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 352 360 994, dont le siège social est situé au 106, rue d'Amsterdam – 75009 – PARIS, représentée par son Gérant, Monsieur Nicolas TARDIF ;

– Monsieur Michel RESSEGUIER demeurant 130, boulevard Vauban – 59000 – LILLE ;

Seuls associés de PROSPHERES, société par actions Simplifiée au capital de 109.647 Euros, dont le siège social est situé 26, rue Paul Garnier – 78150 – LE CHESNAY, et dont le capital est divisé en 1179 actions de 93 euros chacune, réparties ainsi qu'il suit :

– ASUR TECH SARL	1178 actions
– Monsieur Michel RESSEGUIER	1 action

Soit un total de 1179 actions composant le capital social.

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Dans le cadre de la réalisation de la cession de la totalité des actions détenues par les associés de la société PROSPHERES, à l'exception d'une action conservée par Monsieur Michel RESSEGUIER, à la société ASUR TECH, Monsieur RESSEGUIER a remis sa démission de son mandat de Président de la société PROSPHERES.

Il appartient donc aux associés de procéder à la nomination d'un nouveau Président et, le cas échéant, d'un Directeur Général.

Conformément à l'article 9.3 des statuts, les décisions collectives des associés peuvent résulter de leur consentement exprimé dans un acte, signé par chacun d'entre eux.

IL EST DONC DECIDE A L'UNANIMITE CE QUI SUIT :

Article 1:

Les associés, à l'unanimité, prennent acte de la démission de Monsieur Michel RESSEGUIER de son mandat de Président de la société avec effet au 20 décembre 2008 et décident de nommer, avec effet à la même date, la société ASUR TECH, SARL au capital de 8.000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 352 360 994, dont le siège social est situé au 106, rue d'Amsterdam – 75009 – PARIS, représentée par son Gérant, Monsieur Nicolas TARDIF, en qualité de nouveau Président de la société PROSPHERES.

Article 2 :

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de Directeur Général, avec effet au 20 décembre 2008, Monsieur Michel RESSEGUIER, né le 25 février 1963, demeurant au 130, boulevard Vauban – 59000 – LILLE.

Il est entendu que Monsieur Michel RESSEGUIER sera titulaire d'un contrat de travail et ne sera pas rémunéré au titre de son mandat de Directeur Général.

Il sera remboursé des frais encourus dans le cadre de son mandat, sur remise des justificatifs.

Article 3 : **Pouvoirs pour formalités**

Les associés, à l'unanimité, confèrent tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits de la présente décision, à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

Article 4 : Dispositions diverses

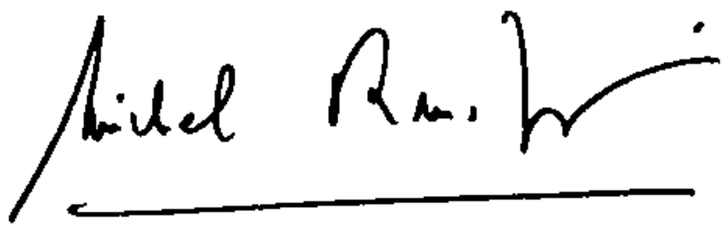
Le présent acte sera consigné sur le registre des procès-verbaux tenu au siège social.

Fait à Paris,

Le 20 décembre 2008.

En 5 exemplaires.

Monsieur Michel RESSEGUIER



ASUR TECH SARL



Nicolas TARDIF